



Sorano évacué p. 4 et 5

La copropriété Sorano est désormais vide de tout occupant et sécurisée. Retour sur le long processus de dégradation qui a mené à l'évacuation définitive.

Escroqueries à domicile p. 9

Dans le secteur de l'énergie, des démarcheurs sont prêts à tous les abus. Décryptage avec le médiateur national de l'énergie.

Trésors de banlieues p. 18 et 19

Plusieurs œuvres d'art issues du fonds d'art contemporain stéphanois sont présentées à l'exposition « Trésors de banlieues » à Gennevilliers.

Mieux dans son assiette pour sauver la planète



Un récent rapport du Giec met en évidence le lien entre nos modes d'alimentation et le changement climatique. Mieux manger pourrait permettre de limiter les effets du réchauffement... **p. 10 à 13**



PHOTO: E.B.

SEPTEMBRE ENSEMBLE

Le récup'art pour la 3^e édition

Samedi 21 septembre, le quartier Thorez/Grimau était très animé avec la troisième édition de Septembre ensemble autour du récup'art, près du centre socioculturel Georges-Brassens. Du beau temps, de nombreux participants et des animations ont été les ingrédients d'un après-midi réussi et convivial.



PHOTO: L.S.

RÉFÉRENDUM
D'INITIATIVE PARTAGÉE

Appel à signatures contre la privatisation d'ADP

Samedi 7 septembre, lors de la journée des associations, le maire et les élus du conseil municipal, toutes sensibilités politiques confondues, ont appelé les citoyennes et citoyens stéphanois à signer la pétition en ligne en vue de l'organisation d'un référendum d'initiative partagée (lire le dossier du *Stéphanois* n°265) afin d'éviter la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). La pétition est accessible sur referendum.interieur.gouv.fr.



PHOTO: J.L.

LE RIVE GAUCHE HORS LES MURS

Cendrillon fait place comble

Cendrillon, la pièce de théâtre signée Joël Pommerat et présentée par la troupe « Le temps est incertain mais on joue quand même », a rassemblé plus de 200 spectateurs jeudi 12 septembre sur la place Jean-Prévost. Le spectacle gratuit et déjanté proposé par Le Rive Gauche, en partenariat avec le centre socioculturel Jean-Prévost, s'est poursuivi par un pique-nique partagé avec les comédiens.

LUBRIZOL

Des élus laissés dans l'ignorance

Aux lendemains de l'incendie de l'usine Lubrizol et face aux dysfonctionnements observés dans le système d'information, notamment aux maires, de nombreux élus du territoire métropolitain ont demandé des comptes au préfet. C'est ainsi que le représentant de l'État devait être auditionné dès lundi 30 septembre par les conseillers de la Métropole Rouen Normandie [NDLR : après l'envoi en impression du journal], sommé de faire, au plus vite, toute la lumière sur la nature et la toxicité des émanations en lien avec l'incendie.

De son côté, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, Joachim Moysse déplorait, dès vendredi 27 septembre, l'absence de procédure d'information spécifique, de la part de la Préfecture auprès de la Ville, après le début de l'incendie. « *Certes notre ville ne se trouvait pas sous le panache de fumée, mais elle se situe toutefois à moins de cinq kilomètres à vol d'oiseau de l'usine Lubrizol. Ni moi, ni les services de la Ville n'avons, dans les heures qui ont suivi la catastrophe, reçu de consignes particulières – hormis celles indiquées sur le site internet de la Préfecture. Comment dans ces conditions, un maire – qui ne détient aucun élément concret d'appréciation de l'événement en cours – peut-il être certain de prendre les mesures adéquates vis-à-vis de sa population ?* »



À MON AVIS

Agissons pour le bien de la planète

L'alimentation est un enjeu planétaire avec des résonances locales fortes comme l'indique le dossier de ce numéro du *Stéphanois*.

Notre municipalité est particulièrement attachée à proposer un service public de restauration de qualité aux enfants scolarisés au sein de ses écoles ou participant à ses centres de loisirs, ainsi qu'aux seniors avec nos foyers restaurants ou le portage de repas à domicile. La restauration municipale privilégie depuis plusieurs années des aliments issus de circuits courts et de l'agriculture biologique. Par exemple, l'intégralité du pain est « bio » et 90 % de la viande servie est d'origine normande. À notre niveau, nous agissons concrètement pour le bien de la planète et des bénéficiaires de notre restauration municipale.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



PHOTO: E.B.



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Stéphane Nappe, Nicolas Gaillard, Laurent Derouet. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

SÉCURITÉ

« Mettre les familles à l'abri »

En situation de danger vital, les derniers occupants de Sorano ont été évacués le 23 septembre. Désormais vide, l'immeuble a également été rendu inaccessible. Retour sur une longue descente aux enfers.

Les coulisses de l'info

C'est avec humanité que la Ville et les associations ont assuré leurs missions auprès des occupants de l'immeuble Sorano. La rédaction, une fois n'est pas coutume, tient humblement à signaler au lecteur le dévouement des agents du service public stéphanois et des divers partenaires impliqués.

Lundi 23 septembre, les forces de l'ordre mettaient un point final à l'occupation de l'immeuble Sorano. Malgré l'arrêté d'évacuation qui leur avait été signifié trois semaines plus tôt, malgré le travail des services de la Ville qui aura finalement permis de trouver une solution de relogement pour chacune des 77 familles dotées d'un bail ou d'un titre de propriété et malgré l'intervention des associations pour aider les occupants sans titre, cinq appartements sur les 140 que compte l'immeuble étaient encore occupés au petit matin. Une mère, ses trois petites filles et quatre propriétaires occupants étaient alors évacués de l'immeuble, encadrés par un peloton de gendarmerie et des policiers en nombre. Une vingtaine de militants de l'association Droit au logement (DAL) et autant de simples citoyens s'étaient quant à eux rassemblés dès 6 h 30 au pied de l'immeuble. En milieu de matinée, les ouvriers finissaient de dresser une enceinte de tôles blanches autour de l'immeuble désormais

vide de toute présence humaine. Prochaine étape, la démolition de ce bâtiment qui pourrait être déconstruit courant 2021. Le 23 septembre n'était donc pas l'ultime acte de l'immeuble Sorano.

Sept ans d'impayés massifs

Selon le service de l'urbanisme, l'immeuble Sorano aurait commencé à sombrer à partir de 2012, comme les cinq autres immeubles de la copropriété Robespierre. À l'origine des dysfonctionnements, des impayés de charges qui, trois ans plus tard, clouèrent les ascenseurs au sol. Dans une construction de neuf étages comme Sorano, l'absence d'ascenseurs agit en accélérateur de dégradation, les propriétaires occupants rechantant dès lors à payer des charges que d'autres propriétaires non-occupants, et peu scrupuleux, n'acquittent plus. Mais ces impayés auraient-ils pu être évités si les deux syndics successifs avaient agi conformément à leur mandat. La propriété cumule dès 2014 « 800 000 € de





dettes pour un budget annuel de 780 000 € », indique le service de l'urbanisme qui poursuit : « Les provisions pour travaux étaient inexistantes puisque le précédent syndic les avait utilisées pour renflouer les dettes et ce, sans jamais engager les procédures de recouvrement. » Les mauvais payeurs s'en tiraient à bon compte...

Marchands de sommeil

Devant la faillite de la gestion privée, la copropriété est placée sous administration judiciaire en 2015. Mais il est trop tard : la dette continue d'enfler et le chauffage est coupé. Les pouvoirs publics sont contraints d'intervenir car les occupants de l'immeuble doivent recourir à des chauffages de fortune. Le sabotage des systèmes anti-incendie, semble-t-il répété, ajoute au risque encouru... Le maire signe alors un premier arrêté le 28 septembre 2017. D'autres suivront mais sans parvenir à enrayer la chute. Rachetant les appartements cédés à bas prix par leurs occupants, les marchands de sommeil étendent leur emprise

et achèvent de précipiter l'immeuble en enfer. Ce sont ces « marchands de sommeil » que le secrétaire d'État Julien Denormandie, en déplacement sur la commune en novembre 2018, souhaitait traiter « comme des trafiquants de drogue ». La justice dira ce qu'il en est. Pour le moment, l'immeuble Sorano est intégré au Plan national initiative copropriétés qui doit permettre à la Ville de ne plus affronter seule la situation. Après le dernier incendie survenu le 12 juillet et sur consultation d'avis d'experts, le maire dut prendre la difficile décision de l'évacuation. « C'était le seul moyen de mettre ces familles à l'abri du danger », assure le maire Joachim Moyses. ■

▲ Lundi 23 septembre, à 6 h 30, la gendarmerie et la police procédaient à l'évacuation des derniers occupants de Sorano, mettant ainsi fin à un phénomène dit de « copropriété dégradée » qui toucherait en France 300 000 logements privés.

PHOTO : J.-P. S.

INTERVIEW

« Le côté obscur du "Tous propriétaires" »

Sylvaine Le Garrec est sociologue consultante, chercheuse au Lab'Urba (université Paris-Est) et membre du Réseau recherche-habitat-logement (Rehal).

La dégradation d'une copropriété est-elle liée à l'appauvrissement de ses occupants ?

Les charges dans les immeubles en copropriété sont souvent très élevées. Elles sont liées à leur haut niveau d'équipement comme les ascenseurs et le chauffage central. Avec ce paradoxe que moins la copropriété est entretenue, plus les charges sont lourdes. La dégradation n'est donc pas liée à la paupérisation mais à la contestation des copropriétaires qui s'acquittent de leurs charges face à ceux qui ne les payent pas. C'est pour cette raison qu'il faut livrer une lutte acharnée aux impayés de charges. Lorsque cette spirale est enclenchée, on se retrouve du côté obscur de la politique du « Tous propriétaires ».

Quels sont les outils pour prévenir la dégradation des copropriétés ?

Ce qui est très important dans une copropriété, c'est la mobilisation des copropriétaires au sein du conseil syndical, l'instance composée des copropriétaires élus lors de l'assemblée générale. C'est important car le conseil syndical assiste et exerce un contrôle sur le syndic. C'est là où les pouvoirs publics pourraient intervenir davantage, en donnant à ces conseils syndicaux des formations gratuites et une assistance juridique et comptable. Parce que lorsque les marchands de sommeil sont là, c'est déjà trop tard...

Les syndicats n'ont-ils pas aussi une grande part de responsabilité ?

Les syndicats sont assez peu contrôlés, c'est vrai, mais c'est un métier qui n'est pas facile. Et c'est aussi un métier qui se dégrade beaucoup du fait de la financiarisation et des fortes pressions de rentabilité qui pèsent sur eux. Mais la dégradation n'est pas seulement de leur responsabilité. Encore une fois, elle incombe souvent au non-recouvrement des impayés de charge, alors qu'il existe beaucoup d'outils pour contraindre les copropriétaires indécents à les payer...

FINANCES PUBLIQUES

Les impôts au régime sec

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé la suppression de 5 775 emplois, principalement au sein des effectifs des finances publiques.

EN SEINE-MARITIME, LA RÉORGANISATION DES FINANCES PUBLIQUES PRÉVOIT LA FERMETURE DE LA TOTALITÉ des quarante et une trésoreries locales. En remplacement, les services fiscaux seraient concentrés dans les dix-sept services de gestion comptable qu'il resterait.

Pascal Lavoué, administrateur des finances publiques de Seine-Maritime et adjoint de la directrice régionale, assume cette réorganisation : « Avec la fin de la taxe d'habitation, la dématérialisation, le réseau de trésoreries doit évoluer. Nous aurons plus d'accueils de proximité. »

Ce qui signifie que l'on ne se déplacera plus dans des bâtiments DGFIP (Direction générale des finances publiques). Mais cela pourra être dans des maisons France service, des collectivités ou encore chez des buralistes. « À partir de l'année prochaine, vous pourrez payer vos impôts, votre cantine, vos crèches ou vos écoles chez le buraliste. Le but est de simplifier la vie de nos usagers », ajoute Pascal Lavoué.

Des contrôles fiscaux vidés de leur sens ?

« Nous demander de lutter contre la fraude fiscale et ne pas nous donner la possibilité de contrôler sur place, cela n'a pas de sens. Il y



Lundi 19 septembre, à l'appel de l'Intersyndicale FO – CGT – Solidaires – CFDT Finances publiques de Seine-Maritime, un agent seinomarin sur deux était en grève dont 71 % dans les 41 trésoreries de proximité toutes menacées de fermeture. Un cortège a manifesté à Yvetot.

a beaucoup de choses qu'on ne pourra pas contrôler par voie dématérialisée », estiment Daniel Legrand (Solidaires) et Marie-Laure Gauducheau (CFDT), secrétaires syndicaux des Finances publiques de Seine-Maritime. Alors que plusieurs études évaluent la fraude fiscale à 80 milliards d'euros par an en France, le syndicat Solidaires Finances publiques avait dévoilé, en 2018, un rap-

port évaluant le manque à gagner dans les caisses de l'État à 100 milliards d'euros par an. Selon le syndicat, jamais la fraude fiscale n'avait été aussi importante et jamais les contrôles n'avaient été aussi faibles. Le 23 août dernier, le ministre Gérald Darmanin avait pourtant déclaré que « lutter contre la fraude fiscale est une priorité du gouvernement ». ■



Le job dating du 16 octobre concernera des emplois industriels.

EMPLOI ET FORMATION

Une journée job dating à la Mief

Pré-entretien d'embauche beaucoup plus informel, le job dating peut être un levier pour décrocher un emploi. C'est pour cette raison que Mathieu Personne, responsable de la Mief (maison de l'information sur l'emploi et la formation), Linda Yeddou, conseillère en insertion professionnelle, et l'équipe organisent une journée de job dating, mercredi 16 octobre, de 9 h 30 à 18 h 30. Elle concernera des postes industriels (opérateurs, magasiniers, caristes) au sein d'une société basée au Neubourg (Eure). Pour y participer, il faut s'inscrire auprès de la Mief (places limitées à douze). Le jour du job dating, il faudra se munir de son CV et de sa convocation. La Mief envisage d'autres journées de job dating dans d'autres domaines, comme l'entretien et les bâtiments.

INFOS PRATIQUES Mief, 3 rue du Jura, 02.32.95.83.30 ; mief@ser76.com



PHOTO: J.-P. S.

◀ Les facteurs de la plateforme industrielle courrier (PIC) de Saint-Étienne-du-Rouvray étaient en grève le 30 août pour dénoncer la réorganisation de leur métier. Le 24 septembre, le maire Joachim Moyse remettait à la direction régionale de La Poste une pétition de 1300 signatures contre les dysfonctionnements de la distribution du courrier.

LA POSTE

Le facteur machine

Le facteur qui distribue le courrier n'est plus celui qui prépare la tournée. Du « grand n'importe quoi » selon des facteurs. Un « rééquilibrage du modèle économique » selon la direction.

« **C'**est une véritable perte de sens du métier, on est amputés de la moitié de notre travail. » Le constat de Robert Lelièvre, facteur et représentant CGT, résume le sentiment de bien des facteurs stéphanois et osséliens qui, depuis cet été, estiment leur métier « cassé en deux ». En cause : « Une nouvelle organisation dissociant la phase de tri du courrier de la phase de distribution du courrier », explique La Poste. « C'est cette réorganisation qui génère tant de retards », dénonce Robert Lelièvre. Des retards qui ont poussé le maire Joachim Moyse à écrire le 29 juillet au directeur opérationnel courrier de Normandie, Jean-Philippe Bouron. Sans remettre cette réorganisation en cause (« Il n'y aura pas de machine arrière », a-t-il confié fin août), le directeur courrier a répondu au maire, le 31 juillet, en pointant la responsabilité des facteurs eux-mêmes et des usagers. Aux premiers, la nécessité de s'« approprier » cette réorgani-

sation, assène-t-il, et aux seconds... de mieux écrire l'adresse sur les enveloppes ! Une position d'autant plus déroutante que Jean-Philippe Bouron reconnaît volontiers qu'« auparavant, pour la satisfaction clients (sic), les facteurs palliaient ces défauts d'adressage par leur connaissance terrain (re-sic) ». Alors pourquoi réorganiser un service qui, sur ce point, fonctionnait plutôt bien ?

Les humains et la machine

« Désormais, ceux qui sont au tri ne connaissent pas les tournées, déplore Sandrine*. Les bacs de courriers en souffrance s'accumulent faute de pouvoir les positionner. C'est du grand n'importe quoi ! » Côté direction, on affirme qu'il n'y a « pas de restes ». « Ou alors, ajoute-t-on, ce sont des plis dont le facteur n'a pas trouvé l'adresse ou que le préparateur a mal positionnés. » Là encore, la direction préfère incriminer l'humain quand, côté facteurs, on met en

cause le recours à la machine : « C'est une machine qui nous dit où positionner le courrier, raconte Sandrine, mais elle ne comprend rien, la machine. Par exemple, si vous prononcez mal "immeuble Hauskoa", la machine comprend "immeuble Ostréa". Et le courrier part sur une mauvaise tournée ! » Ces problèmes de machine seront sans doute moins fréquents à la longue mais ils ne pallieront toutefois jamais les adresses approximatives... La machine ne remplace (pas encore) l'humain dans sa capacité à comprendre d'autres humains.

« Toute cette réorganisation, c'est pour donner la distribution au privé », redoute Virginie*. Ce que dément quant à lui Jean-Philippe Bouron : « Avec ce modèle, on sera plus réactifs, il nous permet de rééquilibrer notre modèle économique. » Un modèle économique qui inclut, en outre, une augmentation de 10 % des timbres au 1^{er} janvier 2020. ■

* Les prénoms ont été modifiés.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« Faire baisser les tensions »

Après une phase d'expérimentation nationale qui s'est déroulée entre janvier 2017 et le 3 juin dernier, les policiers municipaux stéphanois sont désormais équipés de caméras individuelles, dites caméras-piétons. Fixé de manière visible sur leur poitrine, le dispositif est enclenché par le policier, après en avoir informé son interlocuteur, « sauf si les circonstances l'interdisent », indique la loi. « Les personnes filmées ne peuvent pas s'y opposer », stipule en outre une note du ministère de l'Intérieur. « C'est un dispositif qui permet de faire baisser les tensions », explique Méziane Khaldi, le chef de la police municipale.

Selon un document de 2015 intitulé « Évaluation des caméras piétons » émanant des services du ministère de l'Intérieur, les policiers qui ont utilisé ce dispositif en auraient « unanimement » ressenti l'« effet modérateur » qui a permis « d'apaiser une situation tendue ou qui tend à se dégrader ». Les personnes filmées peuvent accéder à ces enregistrements en sollicitant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Après avis de la Cnil, les enregistrements sont consultables dans les locaux de la police municipale. Les enregistrements sont détruits automatiquement au bout de six mois.



PHOTO : J.L.



PHOTO : É.B.

SANTÉ

Un remède sportif pour tous

Activités de santé bien-être, sport sur ordonnance, ambassadeurs santé : la Ville muscle ses actions santé afin de toucher les publics éloignés de la pratique sportive.

DES JOURNÉES SPÉCIALES « JE PENSE À MOI » ONT ÉTÉ PROGRAMMÉES EN SEPTEMBRE DANS LE QUARTIER THOREZ/GRIMAU ET AU CHÂTEAU BLANC. Des activités gratuites ont été par ailleurs proposées du 23 septembre au 2 octobre (renforcement musculaire, cardio-training en famille, randonnée pédestre...). Une troisième journée santé et bien-être aura lieu jeudi 7 novembre au centre social de La Houssière, en partenariat avec l'Association du centre social de La Houssière (ACSH).

L'autre nouveauté déployée est le dispositif Sport sur ordonnance. Sur prescription de leur médecin, les Stéphanois·es atteint·e·s d'une de ces quatre pathologies (diabète, lombalgie, maladie cardio-vasculaire, obésité) pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit avec un éducateur sportif pendant trois trimestres. Comme l'explique Chloé Stephan, coordinatrice de la Ville au département Solidarité et développement social, le but est d'améliorer l'état de santé par la pratique d'une activité physique adaptée et régulière.

En 2012, Saint-Étienne-du-Rouvray avait été l'une des premières communes de la Métropole à signer un contrat local de santé (CLS) avec l'ARS (Agence régionale de santé) puis à mettre en place un atelier santé ville. D'ici début 2020, un troisième CLS valable jusqu'en 2022 sera signé. « Avec ce nouveau projet, nous souhaitons aller plus loin,

en particulier auprès de publics éloignés de la pratique sportive », explique Michel Rodriguez, adjoint en charge des sports et des centres socioculturels. Pour Nicole Auvray, conseillère municipale déléguée

Une volonté d'aller plus loin

à l'action sociale et la solidarité, il était nécessaire de muscler ce projet. « Nous ne touchions que des personnes déjà utilisatrices des services offerts par la Ville. C'est pourquoi nous avons décentralisé ces activités d'initiation. Pour toucher les personnes défavorisées, il faut aller vers elles. »

C'est dans cette optique qu'au Château blanc, un groupe de douze ambassadeurs santé s'est constitué parmi les habitants. ■

INFOS PRATIQUES Le programme complet est à retrouver sur le site de la Ville. Renseignements au 02.32.95.83.83.

Des arnaques de plus en plus fréquentes

Des contrats d'électricité et de gaz basculés chez un autre opérateur à leur insu, c'est ce qu'ont récemment vécu plusieurs Stéphanois. Pour comprendre l'origine de ces pratiques et faire face à de tels agissements, la rédaction a interrogé le médiateur national de l'énergie.

Prétexant des problèmes avec les compteurs Linky, les deux commerciaux qui se sont présentés au domicile de plusieurs Stéphanois n'ont eu aucun mal à obtenir les factures de gaz et d'électricité. Ni vu ni connu, l'un des deux distrait son interlocuteur pendant que l'autre prend en photo les factures. Et à leur insu, ces Stéphanois sont devenus clients du fournisseur Total Direct Énergie, comme l'attestent les courriers de résiliation EDF et GDF, leurs opérateurs historiques. Ils ont aussi reçu une facture alors qu'ils n'ont pas signé de contrat. Contacté par la rédaction, Total Direct Énergie n'a pas réagi.

Selon Jean Gaubert, médiateur national de l'énergie (autorité publique indépendante), ces cas relèvent de l'escroquerie : « À partir du moment où on ne dit pas très clairement ce que l'on fait, on est dans la délinquance. On n'est plus dans le démarchage abusif où, parfois, on joue sur des incompréhensions. »

Ces arnaques ne relèvent donc pas du médiateur national de l'énergie mais plutôt de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). D'ailleurs, cette dernière a lancé pendant l'été une enquête, toujours en cours, comprenant une analyse de milliers de mails d'échanges entre deux fournisseurs d'énergie et leurs prestataires afin de voir s'il s'agit d'une politique délibérée.

Des conseils de prudence

Jean Gaubert estime que le système actuel encourage ce genre de pratiques. « *Quand un démarcheur à domicile ou un commercial n'est payé qu'à la commission, ce qui est le plus souvent le cas, comment peut-il avoir de la vertu ? S'ils ne vendent pas, ils n'ont même pas leurs frais de route remboursés. Ce que je demande, c'est que les opérateurs mettent en place quelques règles qui moralisent un peu les choses. Une mesure simple serait que les*

démarcheurs aient une part de salaire fixe. »

Ce qui pourrait réduire les risques de dérapages.

Face à un démarcheur, voici quelques conseils donnés par Jean Gaubert : ne rien signer ; ne pas laisser photographier des documents ; éventuellement donner des informations à l'oral comme la consommation en kilowatts, tout en gardant son document papier entre les mains.

Vingt ans après les premières directives de l'Union européenne sur la libéralisation de l'énergie et douze ans après la fin du monopole public d'EDF GDF en France, la vigilance chez les consommateurs (et non plus usagers) est plus que jamais d'actualité. ■

INFOS PRATIQUES

- Médiateur national de l'énergie : tél. 0.800.112.212 ; www.energie-mediateur.fr
- DGCCRF Rouen : Immeuble Les Galées du Roi, 30 rue Henri-Gadeau-de-Kerville - BP 1072 - 76173 Rouen Cedex, tél. 02.32.81.88.60.



◀ Un appel à la vigilance aux démarchages abusifs était paru dans le dernier numéro du *Stéphanois*. Grâce à leurs démarches, les Stéphanois escroqués sont revenus chez leur opérateur historique.



Dossier

« Le plaisir commence lorsqu'on est entièrement à ce qu'il y a dans notre assiette. »
Sauver la planète en mangeant mieux est donc possible mais c'est aussi une source de plaisir !

PHOTOS: J.L.

Des recettes pour sauver la planète

Les experts du Giec l'affirment : manger moins de viande, plus de légumes secs, bref, manger mieux et moins, pourrait être l'une des solutions pour faire face au changement climatique.

Et si le sort de la planète se jouait (aussi) dans l'assiette ? C'est l'une des dernières conclusions du Giec, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Dans un résumé – destiné aux décideurs et rédigé en anglais – de ce rapport* sans précédent qui met en évidence l'impact de l'exploitation des terres agricoles et forestières sur le climat, les experts issus de 195 États indiquent que « *les régimes alimentaires équilibrés riches en aliments d'origine végétale tels que les céréales secondaires [comme l'avoine, le seigle, l'épeautre, etc., NDLR], les légu-*

mineuses [les légumes secs comme les lentilles, les pois, les haricots, etc., NDLR], les fruits et les légumes, et les aliments d'origine animale produits de façon durable dans des systèmes à faibles émissions de gaz à effet de serre offrent de bonnes possibilités d'adaptation aux changements climatiques et de limitation de ces changements ».

Moins de viande... mais pas vegans

Ainsi, en mangeant mieux, nous pourrions atténuer les effets du réchauffement climatique. Et, en l'occurrence, manger mieux

Les coulisses de l'info

Le groupe d'experts du Giec a publié en août un rapport qui place la modification de notre régime alimentaire au rang des leviers efficaces contre le changement climatique. Le rapport sous le bras, la rédaction est allée interroger une médecin-nutritionniste au CHU de Bois-Guillaume.

pourrait se traduire dans nos assiettes par une recette somme toute assez simple (sur le papier) : moins de viandes, davantage de légumes secs, des fruits et légumes de saison produits localement, le tout assaisonné de bonnes pratiques destinées à réduire le gaspillage alimentaire (25 à 30 % de la nourriture produite est perdue ou gaspillée selon le Giec)... Tout cela nous concocterait donc un avenir un peu moins torride où non seulement la sécurité alimentaire mondiale serait renforcée dans un contexte de très forte croissance démographique (10 milliards d'humains en 2050) mais où l'on pourrait « *mettre davantage de terres à disposition de la bioénergie* », selon le Giec, réduisant du même coup les émissions responsables du réchauffement.

Si l'on évacue assez facilement la fausse polémique qui a prétendu que les experts du Giec faisaient la promotion du véganisme (suppression totale des produits d'origine animale y compris hors alimentation), leurs préconisations semblent des plus atteignables et raisonnables.

Pourquoi serait-il difficile, après tout, d'échanger deux steaks de viande bon marché contre un seul steak issu d'un bœuf élevé dans nos belles prairies normandes ? Bref, manger de la viande de meilleure qualité pour le même prix que la quantité double de vieille semelle ?

« *En effet, nous mangeons encore trop de viande*, estime Hélène Lelandais, médecin au centre de nutrition de Bois-Guillaume (CHU de Rouen). *Une seule portion de produit animal par jour est suffisante, soit 120 g pour une personne en bonne santé.* » Une diminution qui ne trahirait rien notre « culture » alimentaire puisque cette surconsommation de viande est très

récente, comme le révèle le Giec : « *Les données disponibles depuis 1961 montrent que la consommation d'huiles végétales et de viande par habitant a plus que doublé et que la consommation de calories a augmenté d'environ un tiers.* » Moins de viande de mauvaise qualité réduirait ainsi les cultures destinées à nourrir des troupeaux maltraités (comme le soja amazonien, par exemple), libérant du même coup des terres pour produire de la bioénergie en remplacement du pétrole...

Flexitarien : le bon régime

Pour la médecin-nutritionniste, l'enjeu n'est donc pas d'évincer la viande ou le poisson de nos repas mais bien plutôt de revenir à une consommation mieux adaptée à nos besoins : « *On n'est jamais très raisonnable, c'est un élément du problème, d'ailleurs, car on est toujours un peu dans l'excès. Il faut consommer du végétal bien sûr mais là aussi sans excès et dans la variété. Le régime végétalien [sans aucun produit animal, NDLR] pose le problème de la vitamine B12 nécessaire aux globules rouges. C'est une vitamine qu'on ne trouve que dans les protéines animales. Un régime végétalien sera donc forcément carencé en vitamine B12, ce n'est pas un régime fait pour l'homme. En outre, le fer végétal est par exemple moins assimilable que le fer animal... Il faut donc bien différencier la composition des aliments, la qualité de leurs nutriments et la capacité du corps à les métaboliser [assimiler par notre organisme, NDLR]. Le régime flexitarien me semble être en revanche la bonne solution : limiter sa consommation de produits issus de l'abattage animal, tout en maintenant un apport de protéines animales nécessaires à la santé mais en privilégiant des produits*

issus d'un élevage local respectueux de l'animal. »

La praticienne pointe ainsi un autre aspect du rapport du Giec, à savoir qu'en l'absence de changements de nos modes de production et d'alimentation, le climat aura des conséquences négatives sur les rendements agricoles mais aussi sur la qualité des nutriments. À terme, nous aurions dans nos assiettes des denrées moins nourrissantes et bien plus chères... Une raison supplémentaire de mieux remplir son frigo, dès maintenant.

Facile à dire mais...

Mais voilà, reconnaît Hélène Lelandais, « *changer du jour au lendemain ses habitudes alimentaires, eh bien... personne n'est capable de faire ça !* » La médecin-nutritionniste propose néanmoins quelques pistes : « *Il faut commencer par les choses prioritaires : privilégier les fruits et les légumes produits localement ou qui ont voyagé le moins possible. Ensuite, être attentif aux quantités et manger ce qu'on achète afin d'éviter le gaspillage. Le maître mot est d'être raisonnable et de revenir aux choses les plus simples. On peut ainsi faire des économies énormes.* »

Autre clé d'une transition alimentaire réussie, et non des plus désagréables : le plaisir ! « *Il faut se poser les questions pour lesquelles*

▲ Le groupe d'experts du Giec a mis en évidence le lien qui existe entre nos modes d'alimentation et le changement climatique. Mieux manger permettrait de maintenir le réchauffement global en dessous de 1,5°C, seuil au-delà duquel les scientifiques estiment que le changement climatique aurait des effets catastrophiques pour la planète.

on mange. Et la première est : ai-je vraiment du plaisir à manger ce que je mange ? Il faut remettre le plaisir et l'attention qu'on porte au plaisir au cœur de l'alimentation. Le plaisir n'est pas forcément synonyme d'excès, il commence lorsqu'on est entièrement à ce qu'il y a dans notre assiette, avec l'ensemble de nos sens. Cela signifie ne pas manger devant la télé, par exemple. Devant la télé, on finit par ne plus se rendre compte de ce qu'on avale. »

Cette prise de conscience est d'autant plus urgente qu'elle conditionne notre sécurité alimentaire. Manger mieux et moins grâce à des productions de plus grande qualité nutritive n'est plus seulement une question

de choix personnel. C'est devenu un enjeu vital et global dans un contexte où la surface de terres cultivées par personne ne cesse de se réduire : de 0,40 hectare par habitant en 1961, nous sommes passés en 2008 à moins de 0,25 hectare. Les rendements ont certes augmenté mais nous n'avons plus le droit à l'erreur. Il est devenu primordial de consacrer nos sols à nos vrais besoins alimentaires plutôt qu'à des forêts d'huile de palme. ■

* Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystem, août 2019.

Grandes vues locales, courtes vues globales

La loi impose aux cantines scolaires de servir un repas végétarien par semaine et « propose » de favoriser les circuits courts. Mais le local suffira-t-il à résoudre un problème global ?

La loi Égalim de 2018 n'avait pas attendu le rapport du Giec pour en arriver (en partie) aux mêmes conclusions : des pratiques de production et de consommation locales permettront de limiter les effets du changement climatique. Bref, croquer des pommes de Jumièges est plus que jamais souhaitable que d'éplucher des bananes, fussent-elles françaises.

Mais voilà, derrière les régimes préconisés par la loi, la cohérence politique n'est pas toujours au rendez-vous. La ratification en juillet de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (Ceta) piétine les « barrières techniques et financières » que le Giec recommande pourtant d'instaurer en faveur des pratiques de productions

locales.

Quoi qu'il en soit, malgré cette sérieuse dissonance entre la loi et un accord international controversé, l'affichage politique est clair : les cantines scolaires doivent désormais proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien. « Ce menu peut être composé de protéines animales ou végétales », précise la loi Égalim. Exit donc, au moins une fois par semaine, la viande ou le poisson. Mais pas pour autant les œufs ou le fromage, la loi est très claire à ce sujet... et, pour le coup, totalement « raccord » avec le Giec.

Du bio, du bon et du local

Seconde grande orientation de la loi : l'État propose aux acteurs locaux de les aider à



structurer les circuits d'approvisionnements courts. Le but étant d'introduire au moins « 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022 ».

En d'autres termes, les cantines sont incitées à développer des circuits d'approvisionnement courts. Excellente nouvelle pour les pommes de Jumièges, certes, mais qui n'est pas sans poser des sérieux casse-têtes aux acteurs locaux, comme l'explique Bernard Fagnoni, le responsable des restaurants municipaux stéphanois : « Les filières courtes ne sont pas toujours bien structurées, ce qui pose notamment le problème des normes que nous devons appliquer. Les producteurs locaux ne répondent pas toujours à nos cahiers des charges. Il leur manque la traçabilité, les normes d'hygiène, de transport, la chaîne du froid, etc. "Local" ne veut pas dire qu'on a le droit de cuisiner la citrouille du jardin ! » La loi semble toutefois prendre cette réalité en compte puisqu'elle précise que l'État proposera aux acteurs locaux « des outils d'aide à la décision, à la structuration des filières ».



L'association Les Francas a créé à Saint-Étienne-du-Rouvray une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui propose des fruits et légumes de saison produits localement. Renseignements au 07.68.49.94.09.

INTERVIEW

Consommateurs critiques

Geoffrey Pleyers est sociologue, spécialiste des mouvements sociaux et de la mondialisation.

Le problème climatique se limite-t-il selon vous à la seule responsabilité individuelle ?

Bien sûr, le consommateur ne peut pas changer les choses à lui seul. Mais ses choix individuels ont un impact. Il ne faut pas oublier non plus l'importance du rôle des ONG et des associations qui donnent du sens et du retentissement aux choix des consommateurs. Tout cela constitue un facteur d'influence important sur les entreprises.

Les choses peuvent aussi être vues sous un autre angle que celui de la responsabilité individuelle. Les politiques alimentaires sont le produit d'acteurs publics soumis à de fortes influences des grands groupes industriels. Ce système alimentaire a une très grande influence sur le consommateur. Des études ont par exemple montré leur influence sur l'évolution de nos goûts, nous consommons beaucoup plus de sucre qu'il y a cinquante ans... Mais nous ne sommes pas impuissants pour autant. Des citoyens-consommateurs insistent sur des critères éthiques qui doivent être pris en compte et, au-delà, il y a un mouvement critique de la consommation et de la place centrale qu'elle tient dans nos sociétés. Leurs actions sont souvent locales, mais ils ont un impact croissant.

Le consommateur critique pourrait donc être la solution ?

Malgré tous les discours écologiques, on continue de détruire la planète toujours plus vite ! Mais il y a tout de même des éléments significatifs. En France, 250 000 familles participent à une Amap. Chaque semaine, ces personnes vont chercher leur panier de légumes et permettent de maintenir une agriculture compatible avec les recommandations du Giec. Il y a aussi le succès croissant des supermarchés coopératifs. Tout cela reste encore marginal par rapport à la grande distribution mais cela commence à compter. Une autre économie se met en place et avec elle un autre rapport à nos aliments et à la consommation. Dire qu'il faut consommer mieux ne suffit plus face aux enjeux écologiques. Il faut consommer moins, alors que tout le système nous invite à consommer toujours davantage.

Concernant les « menus sans viande », le responsable municipal se veut plus optimiste : « Ce menu existe dans les cantines stéphanoises depuis longtemps. Nous ne l'avions juste pas identifié comme tel. Nous sommes donc en capacité de présenter un menu végétarien au moins une fois par semaine comme nous y oblige la loi. »

Végétalien ou végétarien ?

En effet, les traditionnels « œufs épinard à la crème », omelette aux champignons et autres « spécialités fromagères » ne sont-ils pas déjà dans les clous de ce que la loi appelle un « menu végétarien » ? Bernard Fagnoni pense d'ores et déjà répondre en mettant la barre plus haut : proposer une fois par mois « un menu végétalien ».

La différence semble mince entre le « r » de végétarien et le « l » de végétalien mais le défi est quant à lui bien plus consistant à relever. Car le « l » de végétalien signifie que nul produit d'origine animale ne peut entrer dans l'assiette. Pas d'œufs, pas de lait, pas même un petit bouillon de poule. « Le pas est conséquent, prévient le responsable municipal. C'est sur le plan culturel que ce sera sur-

tout difficile. Il faudra éduquer les enfants et les familles afin qu'ils n'aient pas l'impression de ne manger que de la garniture, de n'avoir pas eu un "vrai" repas complet. »

Le risque également pointé, mais aussi pris en compte par la loi Égalim, est celui du gaspillage alimentaire que ne manqueront pas de causer ces changements « culturels » dans un premier temps : « *Quand on se re-confronte aux produits locaux, c'est comme repartir de zéro, souligne Bernard Fagnoni. Les yaourts fermiers n'ont pas le même goût. Les fruits et les légumes locaux n'ont pas la même forme, ni la même couleur, ni la même texture. Tout cela fera qu'on s'exposera à du gaspillage dans les cantines. On doit donc rééduquer les enfants. Mais s'il n'y a pas la même dynamique à la maison, le changement restera incomplet. C'est donc un enjeu de territoire. »*

En outre, les efforts locaux ne suffiront pas à sauver la planète si les acteurs globaux, comme les États et les multinationales, détruisent d'une main ce qu'ils incitent à faire l'autre. Tant que des Ceta, des Mercosur ou des TIPP seront signés, ces efforts locaux perdront en efficacité. ■

Tribunes libres

Élu.e.s communistes et républicains

Le 24 septembre avait lieu la première grande journée de mobilisation nationale contre la réforme des retraites du gouvernement Macron.

Nous ne devons pas baisser la garde ! Les défenseurs des privilèges de leur caste le font au prix de nos droits à tous et tous. Attaques du système des retraites par solidarité (retraites par répartition) au profit du système assurantiel, recul des conditions effectives pour faire valoir son droit à la retraite, cette réforme est un recul généralisé de nos droits.

Les finalités idéologiques sont simples : le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps et ouvrir un espace à la retraite par capitalisation.

Nous n'avons jamais produit autant de richesses et constatons en même temps qu'il n'y a jamais eu autant de besoins – y compris en matière de retraites. L'équation est simple : partageons les richesses pour répondre aux besoins et augmentons le niveau des pensions et retraites. Le niveau et la détermination de la mobilisation doivent mettre en échec ce projet néfaste.

C'est pourquoi les élus communistes seront de la mobilisation le 8 octobre, à 10 h, cours Clemenceau à Rouen.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carollane Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvery, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

Fin du monde, fin du mois même combat ! Sur ces deux points, Macron est notre adversaire.

Samedi 21 septembre, la marche pour le climat à Paris a été violemment réprimée. Le lundi, E. Macron était au sommet de l'ONU sur le climat. Son discours a malheureusement confirmé ce que l'on savait déjà : ses déclarations à l'étranger sont en pleine contradiction avec sa politique en France.

Quand il reprend l'objectif européen d'une réduction de 55 % des gaz à effets de serre pour 2030 à l'ONU ; en France, le projet de loi énergie-climat défendu par son gouvernement en limite l'ambition à 40 %. Quand il plaide à New York pour que l'agenda commercial ne soit pas contraire à l'agenda climatique ; en France, le projet de loi de ratification du CETA, un accord incompatible avec les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique, est toujours à l'ordre du jour de la session au Sénat. De même, quand il salue l'engagement de la jeunesse à la tribune de l'ONU, quelques heures plus tôt, dans l'avion, il critiquait le mouvement #YouthfortheClimate : « Qu'ils aillent manifester en Pologne ! »

Nous partageons la colère vis-à-vis du mensonge et de la destruction. Opposons un projet en rupture, social et écologiste.

TRIBUNE DE Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Grand Colomel, Gabriel Moba M'builu.

Génération.s SER

Le mensonge de la consigne pour les déchets : on vous fait croire que le retour de la consigne serait une bonne idée. Sauf que le monde a changé et les lobbies sont plus puissants, en voici un bon exemple. La consigne apparaît comme une solution pour que les enfants ramènent avec leurs parents les bouteilles pour récupérer quelques centimes. Stop à la naïveté. Les collectivités locales et le service public s'occupent aujourd'hui d'une manière bien plus performante du recyclage de tous les déchets, pas seulement des bouteilles. C'est chez nous le rôle de la Métropole de Rouen et du Smedar. Cette idée de la consigne revient pour satisfaire les grands groupes du CAC40 ou les supermarchés qui récupéreront des clients et des matières premières à revendre au prix fort, apportées gentiment par la population. Les déchets plus difficiles et coûteux à traiter restent à la charge du service public. Les taxes d'ordures ménagères augmentent et on confiera au privé une partie des enjeux environnementaux contre l'intérêt général. Le service public des déchets doit être défendu et étendu. David Fontaine, maire-adjoint et vice-président du Cercle national du recyclage et l'ensemble des élu.e.s du groupe.

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramaroson, Antoine Scicluna.

Élu.e Droits de cité mouvement Ensemble

Sorano, tout le monde en parle. C'est d'abord un scandale financier. Celui des bailleurs qui, pendant des années, ont engrangé les loyers, mais n'ont pas entretenu l'immeuble. C'était à eux de le faire. Les petits propriétaires, qui avaient investi l'argent de leur vie, en ont fait les frais. Leur appartement ne vaut plus rien. Les marchands de sommeil, eux, louaient des logements qui ne leur appartenaient pas. Ils s'en sont mis plein les poches en louant des logements à des familles sans toit. C'est la question du logement social qui est en cause. La métropole rouennaise comprend des communes, comme celle de Bois-Guillaume, qui réservent leurs avantages (les bois !) aux privilégiés. Pour s'exempter de payer des amendes, elles sont prêtes à payer des amendes. L'accueil des familles modestes repose sur quelques communes, dont la nôtre. La justice sociale doit être imposée, contre tout ce qui organise et aggrave les inégalités. Revendiquons nos droits ! Oui, un toit, c'est un droit pour tous et toutes. L'accès à l'eau, l'électricité, le chauffage est une nécessité vitale. Défendons nos services publics qui, seuls, peuvent nous permettre de vivre correctement. L'argent existe. C'est possible !

TRIBUNE DE Michelle Erniss.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Le 23 septembre s'est achevée l'évacuation de l'immeuble Sorano. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, voisins, enseignants, associations : DAL, ASPIC, CSF, Gilets Jaunes... afin de s'assurer du logement effectif de chaque famille. Si nul ne conteste le bien-fondé de l'évacuation de cet immeuble devenu insalubre, le scandale, c'est que des personnes continuaient à y habiter malgré le danger, n'ayant aucune autre solution de logement. Le scandale, c'est aussi le manque criant de places d'hébergement d'urgence.

Nous regrettons que des tractations pour le relogement des familles aient encore lieu après l'expulsion, alors que la date était connue depuis longtemps. Les pouvoirs publics, mairie et préfecture, se sont renvoyé la responsabilité. On peut s'indigner et parler d'« immeuble de la honte », mais on a un toit sur la tête. » Et maintenant ? Les services communaux ont trouvé des solutions de relogement temporaire pour un bon nombre de familles. Mais pour les autres ? La préfecture fait la sourde oreille pour quatre familles de femmes seules avec enfants et une famille dont le père est gravement malade. Un toit c'est un droit !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

ANIMATIONS

Journée du commerce de proximité le 12 octobre

Les commerçants stéphanois participent à la Journée nationale du commerce de proximité, samedi 12 octobre. Parmi les animations proposées toute la journée, dans les commerces, principalement dans le centre ancien (rues Léon-Gambetta, Lazare-Carnot et sur la place des Puits) et au centre commercial Renan : dégustation, jeux, soin corporel et présentation des métiers... L'association Chouette ! On sort proposera des animations à destination des enfants.



PHOTO: J.L.

ATELIER URBAIN CITOYEN VOUS AVEZ LA PAROLE !

Entre 2019 et 2025, un important programme de rénovation urbaine (NPNRU) se développe sur le plateau du Madrillet. Les habitants sont invités à partager leurs attentes et propositions autour de ces projets, en participant à l'atelier urbain citoyen Centre Madrillet installé mercredi 9 octobre à 17 h 30, au foyer Geneviève-Bourdon, rue Henri-Wallon. Le fonctionnement de cette instance de concertation sera alors présenté et les personnes intéressées pourront d'ores et déjà s'inscrire pour des visites de terrain, des rencontres... en lien avec les cinq thématiques retenues : habitat, équipements publics, espaces publics, commerces et mémoires de quartier.

Plus d'informations : saintetiennedourouvray.fr, rubrique La Ville et moi/Atelier urbain citoyen Centre Madrillet. Tél.: 02.32.95.83.96

LUDOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de la ludothèque ont changé depuis le 1^{er} octobre. Mardi de 15 h à 18 h (tout public à partir de 4 ans) ; mercredi de 14 h à 18 h (tout public à partir de 4 ans) ; jeudi de 10 h à 12 h (dédié aux moins de 4 ans) et de 15 h à 18 h (tout public à partir de 4 ans) ; vendredi de 15 h à 18 h (tout public à partir de 10 ans) ; samedi de 10 h à 12 h (tout public à partir de 10 ans) et de 14 h à 18 h (tout public à partir de 4 ans). Pour plus de précisions, aller sur la page « ludothèque » de saintetiennedourouvray.fr 17 avenue Ambroise-Croizat, tél. 02.32.95.16.25.



PHOTO: J.L.

PHOTOS

LES 30 ANS D'AMBROISE-CROIZAT

La résidence Ambroise-Croizat fête bientôt ses 30 ans. À cette occasion, une exposition retraçant l'histoire de la résidence sera présentée en novembre. Le service seniors est donc à la recherche de photos prises à Ambroise-Croizat (construction, événements...).

RENSEIGNEMENTS au 06.47.43.17.90.

DISTRIBUTION ANNUELLE

SACS DE COLLECTE

La distribution annuelle des sacs de collecte par la Métropole a lieu vendredi 4 et lundi 7 octobre place de l'Église de 14 h à 19 h ; mardi 8 octobre place de Navarre de 14 h à 19 h ; mercredi 9 octobre place de Navarre de 9 h à 19 h ; jeudi 10, vendredi 11 et jeudi 17 octobre place de la Fraternité de 14 h à 19 h ; lundi 14 et mardi 15 octobre rue de Stalingrad de 14 h à 19 h ; mercredi 16 octobre place de l'Église de 9 h à 19 h.

VACANCES D'AUTOMNE

HORAIRES MODIFIÉS

- Piscine Marcel-Porzou : lundi de 15 h à 19 h 30, mardi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, mercredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 17 h 30, jeudi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, vendredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dimanche de 9 h à 12 h.
- Salle Jacques-Hamon (salle d'appareils, libre accès) : lundi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, mardi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 17 h à 20 h, jeudi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, samedi de 10 h à 12 h 45, dimanche de 9 h à 12 h 45. Tél. 02.35.66.64.91.

ENQUÊTE

DIVERSITÉ DES POPULATIONS

L'Insee mène actuellement une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France. Les foyers stéphanois interrogés seront prévenus individuellement.

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 17 OCTOBRE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit à 18 h 30, salle des séances de l'hôtel de ville. La réunion est publique.

SENIORS

VENDREDI 18 OCTOBRE

Intouchables

Projection d'*Intouchables*, film d'Éric Toledano et Olivier Nakache, avec Omar Sy et François Cluzet au foyer Geneviève-Bourdon à 14 h. Entrée libre.

VENDREDI 31 OCTOBRE

Danses de salon

Atelier danses de salon animé par des bénévoles au foyer Geneviève-Bourdon. Entrée libre.

LUNDI 4 NOVEMBRE

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors organise une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Au programme : *Sauver ou périr*, un film de Frédéric Tellier, avec Pierre Niney et Anaïs Demoustier. 2,50 €, transport compris.

► Inscriptions lundi 28 octobre à partir de 10 h au 02.32.95.93.58.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Les ateliers vitalité

En partenariat avec l'Asept (Association santé éducation et prévention sur les territoires), les ateliers vitalité informent les seniors sur les clés du bien vieillir, pour apprendre à préserver son capital santé et maintenir sa qualité de vie. Réunion de présentation mercredi 6 novembre à 14 h à la résidence autonomie Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille. Un cycle de six ateliers : Mon âge face aux idées reçues ; Ma santé quand il est temps ; Nutrition : la bonne attitude ; L'équilibre en bougeant ; Bien dans sa tête ; Un chez moi adapté, un chez moi adopté.

► De 14 h à 17 h, à la résidence autonomie Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille. Mardis 3, 10 et 17 décembre 2019 ; mardis 7, 14 et 21 janvier 2020. Réservations conseillées au 02.32.95.93.58.

SANTÉ

LUNDI 7 OCTOBRE ET JEUDI 7 NOVEMBRE

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans lundi 7 octobre de 16 h 30 à 18 h, au centre médico-social rue Georges-Méliès et jeudi 7 novembre de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat

► Renseignements au 02.76.51.62.61

SPORT

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE

Coupe de France de full-contact light

Le Club stéphanois de full-contact organise la coupe de France de full-contact light, samedi 12 de 9 h à 18 h et dimanche 13 octobre de 9 h à 16 h, au gymnase de l'Insa. Au total, près de 250 sportifs – les adultes le samedi et les enfants le dimanche – seront présents.

► Renseignements au 07.68.53.22.28.

SAMEDI 19 OCTOBRE

Tournoi de football Fraternité



La 9^e édition du tournoi de football « Fraternité » organisé par le Football-club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FCSER) a lieu de 9 h 30 à 16 h 30 au parc omnisports Youri-Gagarine. Il réunira trente-deux équipes au total, soit près de 400 sportifs entre 9 à 11 ans. Le Havre AC, le Stade Malherbe de Caen, le Paris Saint-Germain, le FC Nantes seront entre autres présents, ainsi que quelques clubs étrangers, dont Novaïa Kakhova (Ukraine) et Nordenham (Allemagne), grâce au partenariat avec le comité de jumelage.

EMPLOI

MERCREDI 16 OCTOBRE

Job dating à la Mief

Lire p. 6.

ANIMATIONS

MARDIS 8 OCTOBRE ET 29 OCTOBRE

Les rendez-vous du mardi

Chaque mois des ateliers thématiques accompagnés d'un petit-déjeuner sain et gourmand, de 9 h à 11 h. Atelier du mardi 8 octobre « Quels rôles un citoyen peut-il jouer dans sa ville ? » Atelier du mardi 29 octobre « Santé du quotidien : comment rester en forme toute l'année ? »

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 02.32.95.17.33.

DU 7 AU 11 OCTOBRE

Semaine éco-citoyenne

Dans le cadre de la semaine éco-citoyenne, cinq points de collecte d'objets et de petits encombrants sont installés sur l'ensemble de la ville. Des ateliers sont programmés dans les lieux participants : centres socioculturels Georges-Déziré, Georges-Brassens, Jean-Prévost, Association du centre social de La Houssière et le centre médico-social Ambroise-Croizat.

► Programme complet à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr

DU 10 AU 12 OCTOBRE

Fête de la science

Lire p. 20, programme complet à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr

VENDREDI 11 OCTOBRE

Fleurir la ville

Ouverture du concours Fleurir la ville et proclamation des résultats à 18 h ; verre de l'amitié, dégustation de soupes et remise des lots à 18h45 à la salle festive.

JEUDI 31 OCTOBRE

Fête du Sud

De 13 h à 15 h, stands maquillage et déguisement à la bibliothèque Louis-Aragon pour préparer la déambulation. L'activité se poursuit dans les rues de la ville puis rendez-vous à 16 h 30 à l'Association du centre social de La Houssière pour un goûter Halloween. Enfin, à 19 h 30, apéro-concert dînatoire dans les locaux du centre.

► Renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02.32.91.02.33.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

Les 90 ans du Foyer stéphanois

Le Foyer stéphanois fête cette année ses 90 ans. Une exposition fait revivre les projets et réalisations qui ont marqué toutes ces années.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

DU 4 AU 25 OCTOBRE

Patrimoine immatériel culturel en Bretagne

Cette exposition est consacrée aux aspects du patrimoine culturel immatériel, tels que la musique, la danse, les contes, les jeux et sports traditionnels, les usages populaires des plantes ou encore le fest-noz... L'artiste normande Fanny Mesnil exposera à l'étage ses aquarelles, inspirées par la nature, et évoquant un imaginaire poétique et féérique.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

DU 4 AU 31 OCTOBRE

Au fil de la Seine

Cette exposition sur la Seine proposée par l'atelier Histoire et patrimoine dévoile les liens que les Stéphanois entretiennent avec elle depuis l'installation des premières populations sur les rives du fleuve.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

ATELIER

VENDREDI 11 OCTOBRE

À vous de danser !

Deux heures de pratique de la danse hip-hop sur la scène du Rive Gauche, menées par le chorégraphe Bouba Landrille Tchouda, artiste grenoblois en résidence jusqu'en 2021. Dès 11 ans.

► 19 h. Le Rive Gauche. Billeterie : 02.32.91.94.94.

DANSE HIP-HOP

JEUDI 17 OCTOBRE

**Des aire(s) d'anges |
Bouba Landrille Tchouda**



© FABRICE HERNANDEZ

Deux danseurs, un circassien acrobate et un musicien esquissent des tentatives de rapprochement, d'échanges, malgré les différences qui les séparent. Magie du hip-hop énergique aux multiples influences du chorégraphe Bouba Landrille Tchouda.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94.

THÉÂTRE

MARDI 15 OCTOBRE

Blanche-Neige, histoire d'un prince

Plus histoire de prince que de princesse, le conte débute ici après le mariage quand le couple ne parle plus autant de bonheur... Entre l'ombre des frères Grimm et l'esthétique pop de Walt Disney, Michel Raskine offre une variation sur le thème de Blanche-Neige, où l'on rit beaucoup face à ce couple en naufrage et leur servante pas si servile...

► 19 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

**Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient
Raymond Devos – Elliot Jenicot**

Quand un acteur comme Elliot Jenicot, mime passé par la Comédie-Française, s'empare des textes d'un auteur et humoriste aussi talentueux que Raymond Devos, on ne peut qu'applaudir la performance et savourer, sans nostalgie, ce pur moment de bonheur.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94.

CIRQUE

MARDI 5 NOVEMBRE

Le Grenier

Trois hauts mâts chinois, un grenier rempli d'objets hétéroclites qui évoquent le passé. Au gré des émotions qui ressurgissent, les cinq acrobates chevronnés du cirque Entre Nous se lancent dans les airs avec un naturel et une aisance hors du commun.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94.

CONCERTS

JEUDI 10 OCTOBRE

Christophe

Artiste insaisissable, d'une extrême élégance, Christophe occupe depuis plus de cinquante ans une place à part dans la chanson française. Seul en scène pour ce concert, il réalise au piano, au synthé, à la guitare ou à l'harmonica, des tours et des détours dans son répertoire et sa carrière.

► 21 h. Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94.

MERCREDI 16 OCTOBRE

Audition du conservatoire

Les élèves et leurs enseignants accueillent le public en salle Raymond-Devos pour une audition mélangeant différentes disciplines.

► 19 h. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements au 02.35.02.76.89.

SAMEDI 19 OCTOBRE

Fest-noz

En partenariat avec l'association Gwez, le centre socioculturel Georges-Déziré met à l'honneur la culture bretonne. Bugale An Noz et ses invités ouvriront le bal. Ils partageront la scène avec le groupe Kiñkoñs et son répertoire dansant de haute et basse Bretagne. Une initiation gratuite est prévue samedi 12 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, au centre socioculturel.

► 20 h. Centre socioculturel Georges-Déziré. 7,50 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements, réservations (obligatoires) et inscriptions au stage d'initiation de danse auprès du centre socioculturel au 02.35.02.76.90.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 5 OCTOBRE

La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invité-e-s à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans.

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

VENDREDI 11 OCTOBRE

Comptines et histoires d'autrefois

Raconter des histoires, danser, chanter et mimer des comptines pour les plus petits (de 0 à 3 ans) sont au programme de ce rendez-vous.

► 9 h 30. Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02.32.95.17.33.

MERCREDI 23 OCTOBRE

Bébés lecteurs

Une invitation à venir lire et découvrir des histoires choisies pour les enfants de 0 à 4 ans.

► 10 h 30. Bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 12 OCTOBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MULTIMÉDIA

MERCREDI 16 OCTOBRE

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia permettra de découvrir les possibilités de stockage et de partage qu'offre le cloud. Cet espace virtuel disponible sur internet est une façon simplifiée d'accéder aux fichiers numériques. L'atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un ordinateur et naviguer sur internet.

► 16 h. Bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Hugo Chuette et Jennifer Ferreira Rodrigues, Yann Croissant et Agathe Coiffier-Gréverie, Fabrice Langlois et Sabrina Benazouaou, Yohann Bouvet et Justine Lefebvre, Abderrahmane Yousfi et Aicha Barghout, Jonathan Le Greneur et Charlotte Daunou, David Vasseur et Morganne Lanchon, Zakaria Yahyaoui et Manon Lepage.

NAISSANCES

Antonio Simoes Ferreira, Jannah Aboualaoui, Ndeye Mbaye, Isaac Hannier, Djellouli Aliya, Yasmine Ait Arafa, Sidar Akbas, Harry Demeyer, Cléa Desgrippes, Sana El Yamani, Elya Grout, Lahna Hadid, Aya Laâziz, Victoria Makala Mantuidi, Margot Marchand Cambour, Lorena Nilo Aguilera Rivas Quiroz, Isaac Lecomte.

DÉCÈS

Jean-Marie Barget, Cédric De Araujo, Thierry Delapierre, Luisa Ferreira, Annick Leballeur, Gérard Chantier, Dominique Grancher, Nicole Morel, Andrée Faucon, Germaine Fruish, Bernard Tranchard, Roger Rouault, Nelly Jaouen, Raymonde De Sousa Caldas.



PHOTOS : J.L.

TRÉSORS

L'art contemporain sort de sa réserve

Constitué à partir des années 1960, le fonds d'art contemporain de Saint-Étienne-du-Rouvray témoigne de l'attachement de la Ville à la culture et s'expose en partie tout au long de l'année sur les murs des bâtiments municipaux.

Les coulisses de l'info

Pour ceux qui aimeraient jeter un coup d'œil à la diversité du fonds d'art contemporain stéphanois, le Rive gauche accueillera une exposition qui revient sur sa constitution et sur son histoire à partir du 8 novembre.

À deux pas du centre socioculturel Georges-Déziré, Martine Thomas, attachée de conservation du patrimoine au sein des bibliothèques municipales, veille sur un trésor constitué pièce après pièce au fil des années : le fonds d'art contemporain de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. « Au total, il y a entre 500 et 550 œuvres, en comptant celles, les sculptures notamment, qu'on trouve à différents endroits de la ville, dans les écoles, les collèges. Et même sur

certaines stations de métro », détaille Martine Thomas, épaulée dans son travail par Didier Leroy. Sérigraphie de Picasso, œuvres de Lurçat, Pignon ou Kijno, d'artistes locaux comme Brumachon ou photographies des Cordier...

Comme l'explique Jérôme Gosselin, l' élu stéphanois en charge de la culture, l'histoire de ce fonds remonte à l'élection en 1959 d'Olivier Goubert, cheminot et membre du Parti communiste français : « Rapidement, la culture pour tous devint une priorité pour



la commune. Il y avait la volonté d'offrir aux habitants une ouverture vers l'art, via des expositions notamment. Et dès le début des années 1960, le fonds commence à se constituer en parallèle à la création de l'Union des arts plastiques (UAP) dont la réputation dépasse vite les frontières de la commune. » Il faut dire qu'à la différence de la très conservatrice ville de Rouen, la commune de la rive gauche fait office de trublion et offre une large place à l'art moderne et aux plasticiens contemporains.

Le rêve d'une artothèque pour tous

L'éclectisme et la curiosité sont les maîtres-mots qui guident les acquisitions, aux styles et aux supports variés, réalisées au fil des années. Des achats complétés par les dons d'artistes et de l'UAP. Avec un ensemble aujourd'hui envié par beaucoup, les bijoux réalisés par Elsa Triolet offert à la Ville par Louis Aragon. « Nous avons réalisé un important travail de conservation et de mise

en valeur de ces pièces [56 au total, NDLR] que nous prêtons régulièrement. C'est dans cette direction que nous souhaitons aller », continue Martine Thomas, qui espère que la construction de la future médiathèque sur le plateau du Madrillet en sera l'occasion. Il faut dire que ces œuvres ne dorment pas toutes dans les réserves. Au contraire. Nombreuses sont celles qui sont accrochées ou posées dans les édifices municipaux, dans les bureaux, certaines choisies par les agents... « C'est notre volonté de les faire vivre et de les montrer », assure Jérôme Gosselin dont le rêve serait de créer une artothèque dans laquelle les habitants pourraient venir emprunter pour quelques semaines ou quelques mois un tableau de leur choix et l'exposer chez eux. L'art à la portée de tous. ■

60 ŒUVRES D'UNE COLLECTION

du 8 novembre au 13 décembre au Rive Gauche
Entrée libre. Tél. 02.32.91.94.94.

ART CONTEMPORAIN

Au cœur de « Trésors de banlieues »

Si l'on évoque aujourd'hui dans ces colonnes le fonds d'art contemporain de la Ville, c'est que cinq de ses œuvres, dont une grande toile de Jacques Déroulès et quelques bijoux d'Elsa Triolet, sont exposés depuis le 4 octobre à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, au sein d'une importante présentation intitulée « Trésors de banlieues ». Cette manifestation d'envergure, réalisée avec le concours de l'Académie des banlieues, association à laquelle Saint-Étienne-du-Rouvray adhère, revient sur l'histoire de l'art dans les communes périurbaines et sur sa richesse. Une façon de faire rayonner la commune au-delà de ses frontières.

TRÉSORS DE BANLIEUES Du 4 octobre au 30 novembre à Gennevilliers. Entrée libre.

INTERVIEW

« Une palette très large »

Noël Coret, est le commissaire de l'exposition « Trésors de banlieues ».

Y a-t-il un portrait-robot de la commune sensible à l'art contemporain ?

Spontanément, on pourrait penser que ce sont des villes de gauche, poussées par ces nombreux artistes d'avant-garde comme Picasso qui ont milité ou accompagné le Parti communiste. Mais, en fait, on s'aperçoit que c'est bien plus large que cela. Parfois cela tient à la personnalité d'un maire, d'un élu, à sa curiosité. Qu'il soit de gauche ou de droite. Avec une vraie diversité de thématiques ou de courants représentés qui forment une palette très large. C'est ce qui m'a le plus surpris dans mes recherches.

Ces œuvres d'art ont-elles des points communs ?

Elles sont souvent le témoignage de l'évolution des villes et des campagnes qui les entouraient. On peut suivre par exemple à travers les représentations des paysages les changements de notre société qui ont modifié la vie des populations. Elles témoignent également de l'énergie qui se dégage des banlieues. Une énergie parfois récupérée par les centres-villes ou les marchands d'art, qui oublient souvent d'où elle vient.

Les communes continuent-elles à soutenir les créateurs d'aujourd'hui ?

Comme partout, la baisse des budgets réduit les enveloppes allouées à la commande publique et à l'achat d'œuvre d'art en général. Cela pose aussi des problèmes en matière de conservation ou de mise en valeur. Mais on constate que celles qui ont une certaine « habitude » artistique la perpétuent en se souciant d'amener la culture au plus près de leurs habitants.

Dans l'angle mort

Pendant la fête de la science, l'artiste Sylvain Wavrant collectera des témoignages de personnes qui ont vécu un accident de la route avec des animaux. Allumez vos warnings...



PHOTO : J.-P.S.

Sur la liste des superprédateurs terrestres, il y a plus redoutable que les grands ours, plus carnassière que le tigre du Bengale ou plus insoupçonnée que le moustique vecteur du paludisme. La plus grande tueuse d'animaux sauvages de la planète n'a ni cœur, ni griffes, ni canines tranchantes. Elle est parmi nous, à chaque coin de rue... « *Les accidents de la route sont la première cause de mortalité de la faune sauvage, et de loin !*, pointe Sylvain Wavrant. *C'est un phénomène universel, tout le monde y a déjà été confronté. À côté, la chasse, ce n'est rien !* » Le prédateur d'acier n'est toutefois pas étu-

dié à la mesure des hécatombes qu'il laisse sur les bas-côtés... « *Il existe des données éparses, comme ces 80 millions d'oiseaux tués par les automobiles chaque année aux USA mais nous ne disposons d'aucun document synthétique qui recense l'ensemble des animaux tués sur la route.* »

Cartographier les accidents

Proche de la faune sauvage depuis l'enfance (Il a grandi en Sologne : « *Il y avait des animaux empaillés à la maison, ma mère était serveuse dans des repas de chasse* »), Sylvain Wavrant s'est donné pour projet de cartographier toutes ces données éparses.

Mais pas en Sologne. En Normandie, sa terre d'adoption où il travaille, entre autres, avec le metteur en scène rouennais Thomas Jolly. L'objectif de cette carte des accidents avec animaux est non seulement de sensibiliser le public à ce phénomène à l'ampleur méconnue, affirme-t-il, mais aussi « *de penser aux aménagements routiers qui permettraient de préserver la faune sauvage* ». S'appuyant dès lors sur les ressources scientifiques qu'il aura glanées auprès des étudiants et des chercheurs du Madrillet*, le néo-trentenaire (il est né en 1989) ne limite toutefois pas sa création au seul aspect technique. Le taxidermiste reste avant tout un artiste. Et de ceux qui n'hésitent pas à mordre la ligne jaune, fonçant sur les routes où se croisent – dangereusement – les images crues du *Crash* de Cronenberg (le film où se mêlent érotisme et accidents de voitures) et, celles, non moins crues, de la légende d'Actéon, ce chasseur qui eut le malheur (ou peut-être pas) de voir Artémis dans sa nudité. La déesse le changea en cerf et, folle de rage, excita les chiens de l'infortuné à le dévorer vivant...

Mais qu'on se rassure, l'artiste n'a ni la cruauté d'Artémis ni la violence de Cronenberg. C'est avec bienveillance qu'il demandera aux visiteurs de la fête de la science, jeudi 10 et vendredi 11 octobre, de témoigner : « *Les gens ont des choses incroyables à raconter, ça les soulage aussi de parler de ces événements qui sont souvent plus traumatiques qu'on ne le croit.* » Les témoignages collectés constitueront la matière émotionnelle de ce projet dédié à la cause animale. Une manière de jeter la lumière des warnings sur un phénomène resté dans l'angle mort... ■

FÊTE DE LA SCIENCE Collecte organisée jeudi 10 et vendredi 11 octobre, de 14 h à 16 h, faculté des sciences. Programme détaillé de la manifestation sur saintetiennedurouvray.fr

* Sylvain Wavrant est en résidence d'artiste à Saint-Étienne-du-Rouvray jusqu'en novembre, à l'invitation de l'association Campus science et ingénierie Rouen Normandie.